

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

DIRECTION DES ETUDES ET DE
LA LEGISLATION FINANCIERE

R-0179

ARRETE N°2017- /MINEFID/SG/DGTCP/DEL
PORTANT NOMENCLATURE DES PIECES
JUSTIFICATIVES DES DEPENSES DU BUDGET DE
L'ETAT

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- VU la Constitution ;
- VU le Décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret n°2017-075/PRES/PM du 20 février 2017, portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- VU le Décret n°2017-0148/PRES /PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du gouvernement ;
- VU le Décret n°2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation type des départements ministériels ;
- VU le Décret n°2016-381/PRES/PM/MINEFID du 20 mai 2016, portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement;
- VU la loi n°039-2013/AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Burkina Faso;
- VU la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015, relative aux lois de finances;
- VU le Décret n°2016-598/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016, portant règlement général sur la comptabilité publique;
- VU le Décret n°2016-599/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016, portant régime juridique applicable aux comptables publics;
- VU le Décret n°2016-600/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016, portant nomenclature Budgétaire de l'Etat;

ARRETE

Article 1

La liste des pièces justificatives des dépenses du budget de l'Etat est fixée conformément à la nomenclature annexée au présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté, qui entre en vigueur dès sa signature abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Article 3

Les ordonnateurs, les comptables publics et les contrôleurs financiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal Officiel.

Ouagadougou le, 02 JUIN 2017



Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI
Officier de l'Ordre National